

Les 7 règles d'or que les membres du Label s'engagent à suivre pour garantir dans leur entreprise un service d'excellence.

Les membres des Labels Wedding Academy s'engagent à suivre la charte de qualité suivante :

1 - SA FORMATION : A la fin de la formation à la Wedding Academy, chaque élève est évalué lors d'un test sur table ainsi que lors de l'exercice final, à savoir l'organisation d'un shooting d'inspiration, garantissant ainsi une formation de qualité.

2 - LA TRANSPARENCE : S'engager à proposer aux futurs mariés un devis détaillé précisant les prestations de chaque prestataire ainsi que les honoraires de l'agence.

3 - LE CONSEIL : S'engager à conseiller les futurs mariés dans le choix de prestataires pour la qualité de leur prestation, pour leur professionnalisme, répondant aux souhaits des mariés et en cohérence avec leur budget.

4 - L'ORGANISATION : S'engager à suivre et à coordonner la mise en œuvre des prestations des prestataires, présentés par l'agence aux futurs mariés, jusqu'à son achèvement.

5 - L'IMPARTIALITÉ : S'engager à ne pas signer des contrats d'exclusivité avec des prestataires garantissant ainsi un plus grand choix de prestataires de qualité aux futurs mariés.

6 - LA QUALITÉ : S'engager à offrir une prestation de qualité aux futurs mariés.

7- LE PROFESSIONNALISME : Avoir une entreprise déclarée au Registre du Commerce et avoir souscrit une assurance de responsabilité civile.

Seuls les membres qui sont sélectionnés par ce Label peuvent afficher sur leur site Internet leur Label Wedding Academy. Et pour être complètement transparent avec leurs futurs mariés, ces membres devront afficher sur leur site la charte de qualité 'Wedding Academy'.